

L'Agenda 21 dans une phase concrète

Voilà déjà trois ans que Mareau-aux-Prés et Mézières-lez-Cléry travaillent sur un projet : un Agenda 21 intercommunal.

Après de nombreuses réflexions, 21 actions de développement durable ont été inscrites dans un livret spécialement conçu et diffusé à tous les habitants.

« Le début d'un long parcours »

Mardi soir, Bertrand Hauchecorne, maire de Mareau-aux-Prés, Danièle Coroleur, adjointe à Mézières-lez-Cléry, accompa-



LIVRET. « Le développement durable ne concerne pas que les questions climatiques, mais engendre de nombreuses réflexions liées au vivre ensemble », souligne Bertrand Hauchecorne.

gnés de Stéphane Roy et Christian Bourdel, coordinateurs du projet, ont tenu une réunion publique sur le sujet. Une trentaine de riverains étaient présents.

Les initiateurs de ce projet original ont rappelé

que ce livret « n'est pas le fruit unique des élus, mais bel et bien de la population, puisqu'il a été créé grâce à leur implication ». Cette émanation de tous doit alors converger vers un but commun, celui de mieux vivre ensemble grâ-

ce au développement durable.

C'est ainsi que les 21 propositions ont été classées dans cinq grands thèmes : « lutte contre le changement climatique » ; « promotion de la biodiversité » ; « épanouissement de tous les êtres humains » ; « cohésion sociale et solidarité » et « modes de production et de consommation responsables ».

Cependant, Christian Bourdel a tenu à préciser « qu'il ne s'agit là que du début d'un long parcours ». ■

Danièle Pacary

Pratique. Renseignements et inscriptions à un des projets de l'Agenda 21 sur agenda21@mareauauxpres.com